

MOLITOR (*Lambert Nicolas Jules*), Fonctionnaire belge au Ministère belge des Finances, Administrateur général des Douanes de la Perse (Erezée, 14.10.1875 - Bruxelles, 9.7.1959).

Après des études à Marche-en-Famenne et à Arlon, Lambert Molitor entre en 1894 à l'administration du cadastre, où son père avait fait carrière, et ensuite à l'administration des douanes.

C'est là qu'il est pressenti pour faire partie d'un petit groupe de fonctionnaires belges commis à la réforme des administrations du royaume de Perse depuis 1898. Jeune homme à l'esprit ouvert et curieux, il se laisse tenter par l'aventure d'un départ pour le lointain Orient et il s'embarque pour le golfe Persique à la fin de l'année 1901. C'est sur les rives assez peu hospitalières de ce Golfe qu'il occupera, à Bushihr, son premier poste d'inspecteur des douanes persanes, entre 1902 et 1904.

Les quelques autres Belges affectés à cette administration des douanes de Perse commencent à constituer, à cette époque, un petit réseau de postes bien organisés et leurs premiers succès, tant dans la capitale, Téhéran, que dans les provinces, incitent les autorités perses à augmenter leurs effectifs par de nouveaux engagements.

Après Bushihr, Lambert Molitor se rend à Nasratabad (aujourd'hui Zabol), dans la province du Séistan qui jouxte l'Afghanistan. C'est un poste difficile, rendu même délicat par la rivalité anglo-russe qui s'y manifeste et affecte considérablement le travail des douaniers. C'est au Séistan, et dans ces conditions pénibles, que Lambert Molitor acquiert, d'une part, une bonne connaissance des mentalités et des mœurs locales et fait montre, d'autre part, des qualités de tact, de prudence et de doigté qui lui serviront tout au long de sa carrière. Conscient d'une relative hostilité des notables locaux vis-à-vis d'une administration désormais incorruptible, il s'applique à se faire admettre et même respecter. Lors d'une épidémie de peste au Séistan, il jouera un rôle non négligeable dans l'organisation sanitaire de la province, en dépit de l'ignorance et des réticences locales.

Ses supérieurs, tant belges que persans, apprécient son action et surtout la pertinence de son attitude. En octobre 1906, Lambert Molitor quitte la province pour occuper des fonctions plus importantes à Téhéran.

L'administration belge des douanes de Perse est devenue un département ministériel important. Le chef de la «mission», Joseph Naus, est même devenu ministre dans le cabinet persan et les Belges, de plus en plus nombreux, enregistrent des succès considérables : les recettes douanières sont en constante augmentation et les dirigeants persans éminemment satisfaits. Cependant, la situation interne se dégrade, les influences extérieures faussent le jeu politique et les étrangers deviennent la cible des différents partis d'opposition. C'est ainsi qu'au moment où Lambert Molitor prend ses fonctions à Téhéran, se déclenche un mouvement révolutionnaire qui balayera, notamment, la direction belge des douanes en Perse. Son chef, Joseph Naus, à tort ou à raison, est suspecté de faire le jeu des Russes et sera sacrifié aux exigences de l'opposition constitutionnaliste.

Jusqu'en 1908, Lambert Molitor est affecté à Téhéran à l'élaboration d'un embryon de cadastre destiné à servir de base à une réforme de l'impôt foncier.

Il est ensuite nommé dans le Kurdistan iranien, à Kermanshah, non loin de la frontière avec l'Irak. Là comme ailleurs, il fera preuve de constance dans son travail et d'une grande intelligence des difficiles conditions locales. Le Kurdistan est une province troublée dans laquelle le pouvoir central et ses agents sont peu appréciés.

C'est à Tabriz, capitale de la province septentrionale de l'Azerbaïdjan, que Lambert Molitor passera, avec sa femme et ses deux enfants, les quatre années de

la Première Guerre mondiale. Comme autrefois au Séistan, il sera amené à sortir du cadre strict de ses fonctions à la douane pour organiser des services de ravitaillement, rendus indispensables par les combats incessants qui se déroulent en Azerbaïdjan entre les Russes et les troupes ottomanes. Il tentera avec courage et compétence d'endiguer la famine et ne quittera la ville en 1918, avec les autres Européens, que devant l'avance des Turcs.

Rentré à Téhéran, et en raison des succès remportés à Tabriz, il se verra confier la direction des services de l'alimentation et du ravitaillement de la capitale.

A la différence de certains de ses compatriotes, Lambert Molitor réussit, entre 1901 et 1928, à travailler en évitant les pièges politiques et sociaux qui l'entourent. Soucieux de ne pas prendre parti, de ne pas outrepasser les limites de sa mission, il est apprécié de tous et, de ce fait, nommé administrateur général des douanes de Perse en 1920. Pendant les huit années qu'il passera encore en Perse, il dirigera conjointement les douanes, certains services de l'alimentation et, ponctuellement, les services de la poste. Non content de remplir exactement son contrat, Lambert Molitor montrera, pendant ses longues années en Perse, un intérêt permanent pour le pays et ses habitants. Observateur attentif de la vie persane, il s'y adaptera fort bien et gardera de son long séjour un sentiment d'attachement pour ce pays. Rentré en Belgique en 1928, il s'aidera des très nombreux papiers qu'il ramènera pour rédiger ses souvenirs, ainsi qu'une étude sur les pêcheries de perles et de nacre dans le golfe Persique.

Il est incontestable que, parmi les nombreux fonctionnaires belges qui ont été au service de la Perse entre 1898 et le début de la Seconde Guerre mondiale, il est un des seuls à avoir été unanimement loué par les Persans et dont l'action a constamment été menée dans le souci du bien du pays pour lequel il travaillait.

Bibliographie : 1. *Travaux inédits* : Le dossier 10.641, «Perse. Intérêts belges», contient une étude dactylographiée de F. Wibier sur les Fonctionnaires belges de Perse. Les papiers Molitor (archives privées) contiennent trois fardes de souvenirs, rédigés et dactylographiés. — L'œuvre des fonctionnaires belges en Perse d'après les souvenirs de quelques-uns d'entre eux (En coll. avec DELCORDE, R. & LEFERURE, R.). — Mémoires : Au Golfe Persique (2 fardes). — 2. *Archives* : Ministère des Affaires Étrangères à Bruxelles : Dossiers n° 2890, I (Perse, divers) ; 2891, I à III (Fonctionnaires belges en Perse, Douanes) ; 2981, IV à VII (Fonctionnaires belges en Perse, Finances) ; 10 637 (Fonctionnaires belges en Perse, Finances. Douanes) ; 10 640 (Perse. Fonctionnaires belges, Travaux publics).

12 février 1996.

A. Donckier de Donceel.